

**MAROC**

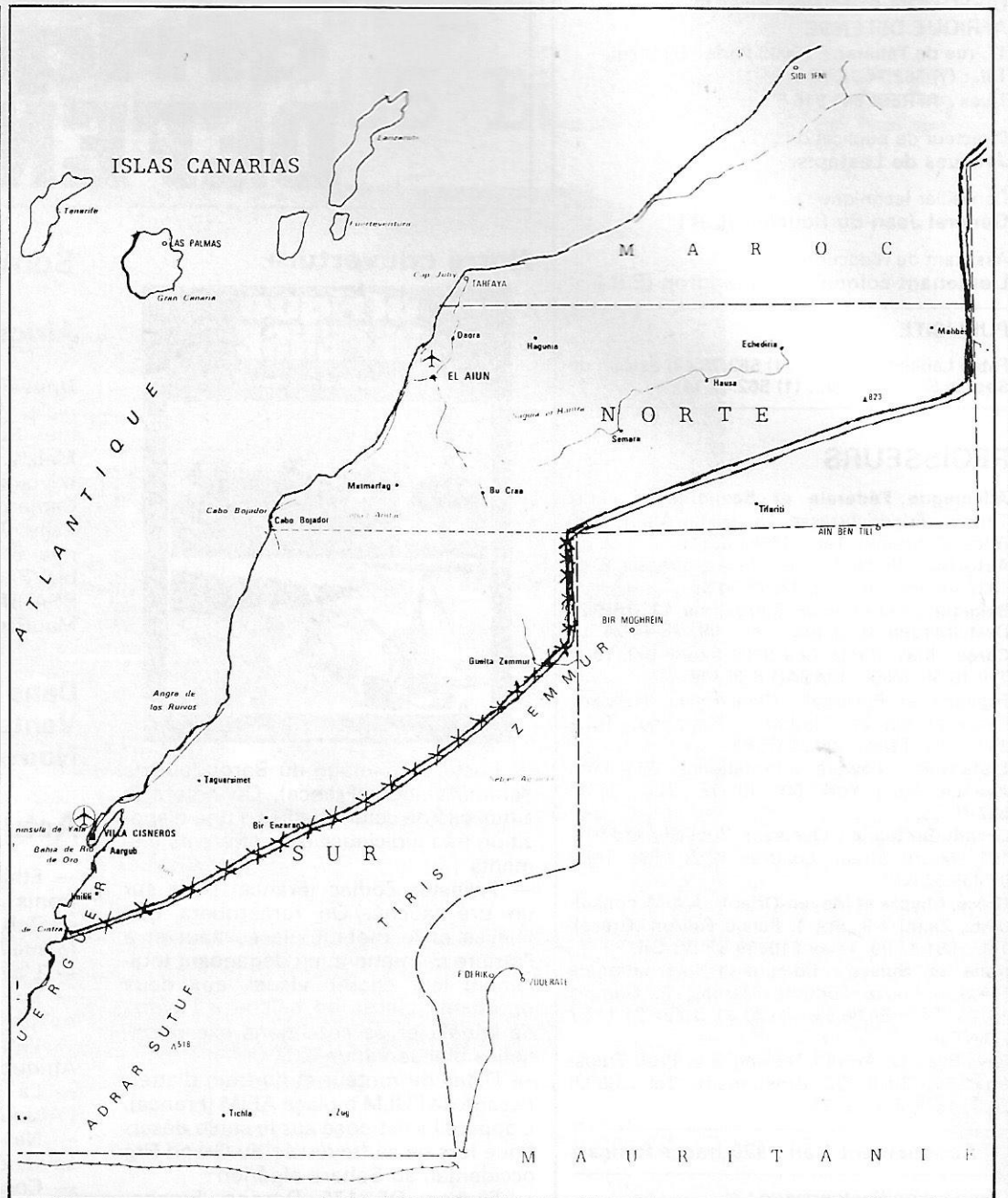
**5<sup>e</sup> Mur**

Le 16 août, les forces armées royales étaient sur le point d'achever la construction d'une nouvelle ceinture de sécurité dans le Sud du Sahara, dont les travaux avaient commencé il y avait environ deux mois, a annoncé le quotidien pro-gouvernemental *Le Matin du Sahara*. Ce nouveau Mur, remblai de sable et de rocaille d'environ six mètres de haut truffé de mine et d'appareils de détection électronique partait, selon le journal, d'Amgala et descendait à la verticale en longeant la frontière mauritanienne jusqu'à l'Est de Guelta Zemmour. De là, il bifurquait vers la baie de Cintra sur la côte Atlantique, à environ 100 km au Sud de Dakhla en passant à l'Est d'Oum Dreiga et de Bir Enzarane. Cette nouvelle ceinture de sécurité est la 5<sup>e</sup> du genre que les forces armées réalisent au Sahara occidental pour tenter d'interdire au front Polisario toute infiltration dans ce territoire depuis l'Algérie ou la Mauritanie. Selon *Le Matin du Sahara*, les forces armées royales « n'ont pratiquement pas rencontré d'obstacles majeurs, lors de la construction du nouveau Mur, sauf à Guelta Zemmour où, venues de l'Est, elles ont encerclé les katibas (compagnies) des mercenaires qui s'étaient fortement installés dans la localité. Après une courte résistance, l'ennemi s'est replié en débandade au Sud, vers le territoire mauritanien ». Le journal a affirmé en outre qu'avec la nouvelle ceinture qui prolonge celle allant de l'Ouarkiz à Haouza, il a été permis d'ouvrir officiellement et définitivement l'axe routier Boujdour-Dakhla.

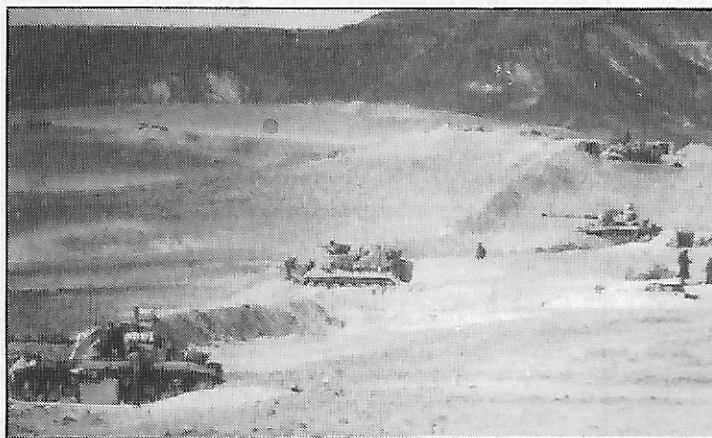
L'achèvement des travaux de construction de cette nouvelle ceinture à laquelle devrait être raccordé un dernier Mur, plus au Sud, le long de la frontière avec la Mauritanie pour assurer la sécurité totale du territoire du Sahara, devait coïncider avec le 32<sup>e</sup> anniversaire de la révolution du roi et du peuple célébré le 20 août pour commémorer la déposition et l'envoi en exil, par le protectorat français, du sultan Sidi Mohamed avec les membres de sa famille en 1953, en Corse, puis à Madagascar.

- Le 8 août, le Premier ministre, M. Karim Lamrani, s'est entretenu, à Rabat, en présence de plusieurs ministres, avec une **délégation de la commission des forces armées du Congrès américain**, en visite pour quelques jours. Cette délégation parlementaire, conduite par M. Melvin Price, représentant démocrate de l'Illinois, et la partie marocaine ont, au cours de leurs entretiens, procédé à un large tour d'horizon des questions d'intérêt commun et des principaux problèmes se rapportant à la situation internationale principalement dans la région du Nord-Ouest africain. Les deux parties, ont également passé en revue l'état des relations, importantes et privilégiées, entre le Maroc et les Etats-Unis.

- La gendarmerie royale organise un **concours** pour le recrutement de 6 élèves-officiers techniciens d'aéronautique.



Le trait double (=) figure le contour extérieur du dispositif marocain de lignes de surveillance et d'obstacles ou Murs au Sahara occidental. La partie marquée de croix (XX) vient d'être ajoutée au système, d'Amgala à la baie de Cintra sur la côte atlantique



Unité mixte marocaine d'infanterie mécanisée composée de chars Küersasier SK-105 (Autriche) et de VTT M-113 FMC (USA) en position d'attente merlonnée derrière un des Murs du Sahara occidental

- La firme brésilienne Engesa serait sur le point de finaliser un **contrat** portant sur 60 engins blindés à roues de type Urutu. En provenance de Benghazi (Libye), déjà 17 Urutu de type VTT, aux couleurs libyennes, seraient arrivés le 15 septembre à Dakhla où ils servent à l'instruction. Ces matériels ont été débarqués des 3 navires amphibies libyens de type Polonyi qui ont fait escale au Maroc en juillet (voir *Afrique Défense* de septembre).

- Le général Mohamed Kabbaj, inspecteur des FRA est venu à Madrid pour assister à la phase finale des **manœuvres militaires aériennes maroco-espagnoles Atlas-85**.

- Le prince Sidi Mohamed a présidé à la grande jétée Moulay Youssef au port de Casablanca, la **cérémonie de sortie** de la 16<sup>e</sup> promotion d'officiers de

l'école royale de la marine royale.

L'école a formé cette année 12 officiers de la branche navigation (opérations) six officiers de la branche énergie et trois officiers de la branche fusiliers marins.

Jusqu'à cette année la durée des études était de deux années de formation théorique et une année d'application. A partir de l'année prochaine, la durée des études sera de quatre ans, trois années d'études et une année d'application. Les officiers sortant de cette école ont l'équivalence d'ingénieurs d'Etat.

• La onzième promotion de l'école supérieure de gendarmerie de Marrakech a effectué un voyage d'études d'une dizaine de jours en Belgique.

Au cours de son séjour en Belgique, la onzième promotion, conduite par le colonel A. Oulhaj, commandant l'école, devait visiter l'école belge de gendarmerie, les légions mobiles de Bruxelles, Namur et Bruges.

• Le 29 août, la peine de mort a été requise contre 26 Marocains, dont 9 en fuite, accusés d'atteinte à la sécurité intérieure et de complicité. Au cours de son réquisitoire, le procureur du roi Meddah Mustapha a qualifié l'ensemble des accusés de traîtres à la nation et les a accusés d'avoir, avec leur dirigeant, Abdelkrim Motei, en fuite et condamné à mort par contumace lors d'un précédent procès, et des responsables de la sécurité militaire algérienne, cherché à « provoquer des actes de sabotage » à Tanger, Agadir et Casablanca et à « troubler la quiétude et la paix » de leurs concitoyens. Trois des accusés présents, Abdallah Hakimi, son frère Belkacem Hakimi et Mustapha Okil, ont reconnu s'être rendus en Algérie et particulièrement à Tindouf, siège du front Polisario, et y avoir suivi un entraînement militaire et des cours idéologiques. Deux autres, Abderrahman Naim et Bouchaib Boulboul, ont été pour leur part arrêtés alors qu'ils tentaient de pénétrer clandestinement en Algérie. Selon le procureur, ces deux accusés « avaient également reçu l'ordre de leur chef Motei de se rendre en Algérie pour recevoir un entraînement militaire et s'exercer au maniement d'armes à feu et d'explosifs comme ceux qui les y ont précédés ». Mais ces deux inculpés ont rejeté devant la cour ces accusations contenues dans les procès-verbaux de la police judiciaire, et affirmé qu'ils projetaient seulement de se rendre en Algérie pour partir en Europe à la recherche d'un emploi.

Les douze autres inculpés présents ont, eux aussi, rejeté en bloc les accusations portées contre eux dans les procès-verbaux de police qu'ils ont affirmé avoir « signé les yeux bandés et sous la menace ». Ils ont également déclaré n'avoir eu aucune connaissance des plans de Motei et de ses complices, les frères Hakimi et Mustapha Okil. Ce dernier a d'ailleurs insisté pour prendre la parole au cours de l'audience. Il a alors affirmé devant la cour qu'il ne connaissait pas ces personnes, soulignant qu'elles n'avaient « rien à voir dans cette affaire ». Au cours de son réquisitoire, le procureur a révélé qu'en plus des trois accusés présents ayant subi un entraînement militaire en

Algérie, dix-huit autres Marocains s'y étaient également rendus dans le même but. Selon lui, six d'entre eux étaient en fuite et jugés par contumace alors que l'identité des douze autres, qui s'étaient rendus directement d'Europe (France et Italie en particulier) en Algérie et s'appelaient par des pseudonymes, n'était pas connue. M. Meddah Mustapha a insisté sur le caractère, selon lui, très grave de cette affaire et demandé à la cour de ne faire aucune distinction entre ceux qui s'étaient déjà rendus en Algérie pour s'y entraîner au maniement des armes et des explosifs et ceux qui projetaient de suivre leur exemple. « L'intention de tous était de troubler la paix de leurs concitoyens et il convient que le châtiement soit le même pour tous », a-t-il dit.

De lourdes peines ont été infligées aux inculpés. 14 de ces accusés, dont 9 sont en fuite, ont été condamnés à mort.

Parmi ces condamnés, figurent Mustapha Okil, Abdallah Hakim et Belkacem Hakimi ainsi que deux de leurs camarades, Naim Abderahman et Bouboul Bouchaib.

### Relations diplomatiques

Le Maroc et Haïti ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau d'ambassadeurs. Le Maroc et le Pérou ont également décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau d'ambassadeurs.

• Le 19 août, le pape Jean-Paul II a quitté Casablanca à 21 h 25 locales à destination de Rome, à l'issue d'une visite d'un peu plus de six heures. Cette visite était la dernière d'un périple qui l'a conduit dans six autres pays d'Afrique : Togo, Côte d'Ivoire, Cameroun, RCA, Zaïre et enfin Kenya. Le souverain pontife a été salué à son départ par le roi Hassan II et de nombreuses personnalités civiles et militaires du royaume ainsi que par le corps diplomatique accrédité à Rabat et des représentants de l'Eglise catholique au Maroc.

### Amélioration de la situation alimentaire

Inscrit l'an dernier sur la liste des vingt et un pays d'Afrique sinistrés par la sécheresse, le Maroc paraît aujourd'hui tiré d'affaire, selon le dernier rapport de la FAO sur la situation alimentaire en Afrique.

Les journaux d'opposition ont dénoncé les mesures d'augmentations des prix de certains produits alimentaires annoncées par le gouvernement.

Ces augmentations, qui ont touché les prix du sucre en pain (+ 11 %) du sucre granulé (+ 20 %), de la farine nationale (+ 20 %) et des huiles alimentaires (+ 16,6 %), sont accompagnées de majorations de 5 % des salaires des fonctionnaires et de 10 % des salaires minimums interprofessionnel et agricole garantis (SMIG et SMAG).

## RASD

### Pilonnage de positions marocaines

Les combattants du front Polisario ont bombardé à treize reprises les

positions marocaines sur le Mur de défense au Sahara occidental entre les 21 et 23 août, a indiqué un communiqué du ministère de l'Information.

Au cours du pilonnage, huit soldats marocains ont été tués et 18 autres blessés, a précisé le communiqué qui a ajouté que les combattants sahraouis avaient détruit une Land Rover, un canon de 120 mm, une mitrailleuse, sept casemates et un dépôt de munitions.

• Neuf soldats marocains ont été tués et vingt et un autres blessés entre le 23 et le 28 août, au cours d'une série d'attaques et de pilonnages effectués par les combattants sahraouis le long des Murs de défense marocains, a annoncé un communiqué du ministère sahraoui de l'Information publié à Alger.

Selon ce communiqué, ces opérations de harcèlement des positions marocaines ont duré plusieurs heures et ont eu lieu à Llagued, Taref Bouhenda, Nord d'Amoyguiz, Touajil, dans la région de Moytirat, entre El Ouj et Grayer, et entre Dakhlet Esbat et Taref El Moukhna.



Forces du front Polisario défilant

• Huit soldats marocains ont été tués et 23 autres blessés au cours d'une série de pilonnages effectués par les combattants sahraouis en plusieurs points des Murs de défense marocains au Sahara occidental entre le 22 et 31 août dernier a annoncé un communiqué du ministère sahraoui de l'Information publié à Alger.

Ces opérations de harcèlement des positions marocaines ont eu lieu dans la région de Mahbès (à proximité de la frontière algérienne, sur le 4<sup>e</sup> Mur) et dans celle d'Oum Dreiga (sur le 5<sup>e</sup> Mur récemment érigé entre Amgala, Guelta Zemmour et l'Argoub). Dans cette région, les pilonnages ont duré au total une quinzaine d'heures, a précisé le communiqué.

Un dépôt de carburant ainsi qu'un grand nombre de tranchées ont été détruits.

• Deux ressortissants ouest-allemands, capturés le 22 août dans les eaux territoriales du Sahara occidental par les combattants du front Polisario ont été remis à un diplomate de l'ambassade de RFA en Algérie, M. Schluter, lors d'une cérémonie organisée à Hafed Boudjema, dans les camps de réfugiés sahraouis dans l'extrême Sud-Ouest algérien.

Les deux navigateurs étaient partis le 24 juillet de Tanger pour rejoindre

Banjul et avaient été capturés par le Polisario à 140 km au Sud de Dakhla après une panne de moteur de leur bateau de plaisance. Ils ont affirmé avoir été bien traités.

• Le front Polisario a qualifié de « pur mensonge et manœuvre dilatoire » toute déclaration marocaine selon laquelle Rabat serait prêt à œuvrer à une solution pacifique du conflit du Sahara Occidental dans la conjoncture actuelle.

• Le ministère de l'Information a communiqué le 19 août :

« Les combattants de l'armée de libération populaire Sahraouie ont déclenché, tôt dans la matinée du 19 août 1985, une fulgurante attaque contre la portion du Mur qui va de Sabti à l'Est jusqu'à Chadmia à l'Ouest, dans la région de Mahbès. Cette attaque de grande envergure qui englobe un front de 15 km a pris pour cible le 7<sup>e</sup> bataillon appuyé par le 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie motorisée. Les 5 bases qui se trouvaient à l'intérieur de cette portion ont été occupées et détruites et ce, malgré 4 vaines tentatives venant de Zag, au Nord et de J'Diria au Sud

pour redresser la situation. A l'issue de cette mémorable attaque, l'ennemi a souffert d'importantes pertes humaines et matérielles. Ainsi, 270 soldats agresseurs ont été tués et autant ont été blessés. Par ailleurs, le matériel de guerre, suivant a été détruit : 14 chars SK-105, 28 transporteurs de troupes de type M-113, 32 véhicules dont des Land Rover et Toyota, 15 camions GMC, 7 véhicules Unimog, 16 mitrailleuses lourdes dont des bi-tubes de 23 mm et 14,5 mm, 6 mortiers de 120 mm, 8 mortiers de 82 mm, 5 canons de 85 mm, 4 canons de 106 mm, 1 batterie de 155 mm. 5 dépôts de munitions et de carburant ont été incendiés également.

Par ailleurs, nos combattants ont capturés 6 sous-officiers et récupéré une grande quantité d'armes de différents calibres et de véhicules Land Rover. Ainsi donc, des 5 bases qui se trouvaient derrière la portion du Mur allant de Sabti à l'Est jusqu'à Chadmia à l'Ouest, il ne restait, au soir du 19 août, que des carcasses fumantes, des ferrailles tordues et des corps jonchant le sol sur un front de 15 km... »

• La construction d'un 5<sup>e</sup> Mur de défense marocain au Sahara occidental est « un échec de plus », pour le roi Hassan II du Maroc, a affirmé le

ministre sahraoui de la Défense, Ibrahim Ghali, qui a annoncé que le Polisario allait poursuivre, « quand et où il voudra », le harcèlement et les attaques d'envergure périodiques contre la ceinture de défense marocaines. Recevant la presse internationale, dans la nuit du 24 au 25 août, à l'Ecole du 27 février (date de proclamation de la RASD, en 1976) dans l'un des camps de réfugiés sahraouis au Sud de Tindouf (Algérie), M. Ghali a indiqué qu'une évolution de la stratégie du Polisario vers le recours à la guérilla urbaine au Maroc « n'était pas encore à exclure ». Cette déclaration allait dans le sens des propos tenus le 22 mai dernier par le président Mohamed Abdelaziz, menaçant d'un recours à « d'autres méthodes de lutte ». Or, depuis sa création en 1973, le Polisario a toujours affirmé que son combat pour l'indépendance serait limité au territoire national. Ce débat qui semble ouvert au sein de la direction sahraouie pourrait trouver une réponse lors du prochain congrès du mouvement à l'automne.

Commencé le 14 mai dernier, le 5<sup>e</sup> Mur devait être achevé un mois et demi après, selon les projets du roi Hassan II, a dit M. Ghali, qui a ajouté que c'était la résistance sahraouie qui avait « obligé l'ennemi à ralentir sa marche malgré les importants effectifs déployés ».

Le Mur qui part d'Amgala et longe la frontière mauritanienne jusqu'à Guelta Zemmour, avant de se diriger vers l'Atlantique, au Sud de Dakhla, ne serait terminé que dans une dizaine de jours, a-t-il affirmé. Selon lui, le roi du Maroc aurait décidé de le diriger dans cette direction contre l'avis de plusieurs de ses officiers. « Avec la stratégie des Murs, Hassan II est en position de faiblesse », a poursuivi le ministre, « car, en dispersant ses troupes sur 1 400 km de ceinture de défense, il a créé (pour le Polisario) des objectifs faciles ». Pour M. Ghali, ce 5<sup>e</sup> Mur a eu sur le moral des troupes marocaines un effet psychologique contraire à celui recherché. « Pour la première fois », a-t-il dit, les soldats marocains commencent à parler publiquement de leur situation dans les tranchées, beaucoup moins confortable que celle d'Hassan II à l'abri dans son palais ». « Le coût exorbitant de la guerre » a provoqué « le mécontentement » au Maroc, a indiqué par ailleurs M. Ghali qui a affirmé que des « indices montrent que le peuple marocain commence à bouger ».

Avant la conférence de presse de M. Ghali, les journalistes ont effectué un voyage de quelques heures au Sahara où ils ont pu rencontrer des soldats marocains récemment faits prisonniers et assister à un pilonnage du Mur. Ainsi, pendant un quart d'heure, à Tenouched, à 40 km au Sud-Est de Mahbès, l'artillerie sahraouie a tiré une dizaine d'obus de 80 mm entraînant une rapide riposte de l'armée marocaine qui a lancé 5 obus de 155 mm en direction des lignes sahraouies.

Les prisonniers rencontrés étaient six sous-officiers pris le 19 août lors de l'attaque du Mur dans la région de Mahbès, et quatre soldats capturés entre le 22 juin et le 7 juillet en divers

endroits du 5<sup>e</sup> Mur. Ils ont raconté aux journalistes qu'une démoralisation se manifestait au sein des troupes marocaines qui manquaient d'ardeur au combat, en plus de leurs difficultés de vie au Sahara où la température atteint 45 degrés. Les Sahraouis ont aussi présenté aux journalistes des documents marocains qu'ils ont dit avoir saisi lors de la dernière attaque d'envergure contre le Mur : demandes de position, état des désertions, comptes-rendus de harcèlements, lettres de soldats. Selon les dirigeants sahraouis, tous ces documents confirmeraient la thèse de l'état moral médiocre de la deuxième compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de secteur des forces armées royales. A contrario, la fête qui rassemblait à l'Ecole du 27 février près d'un millier de jeunes sahraouis illustrait, selon les mêmes responsables, une mobilisation politique intense et une détermination farouche dans la poursuite du combat de libération nationale.

## ALGERIE

### Vol d'armes dans une caserne

Un policier a été assassiné « par des malfaiteurs » à l'école de police de Soumaa, près de Blida, où « un lot d'armes servant à l'instruction » a été dérobé dans la nuit du 26 au 27 août.

Un groupe d'individus s'est introduit « par la violence » vers 2 h 30 du matin dans la caserne, et, au cours de cette agression, le brigadier Boualem Boukazoula, un ancien moudjahid (combattant) de 50 ans servant dans la police depuis 21 ans, a été mortellement blessé, a rapporté la presse.

Selon El Moujahid l'enquête, « a déjà conduit à l'identification de certains des criminels qui se sont révélés être des récidivistes ayant auparavant bénéficié de mesures de clémence après avoir déclaré reconnaître leurs erreurs ».

La presse a publié le 7 septembre l'identité de sept personnes, dont M. Bouyali Mustapha, considère comme le cerveau du Mouvement islamique en Algérie, responsables, selon les services de sécurité, du vol d'armes commis. Bouyali Mustapha avait été jugé par contumace, en mai dernier, en même temps que plusieurs dizaines de membres présumés du Mouvement islamique en Algérie et il avait été condamné à la prison à perpétuité, tandis que deux de ses frères, présents au procès, étaient condamnés respectivement à 7 et 4 ans avec sursis.

• L'ANP, la sûreté nationale et les douanes ont célébré la sortie de **nouvelles promotions**. C'est ainsi que le général Khaled Nezzar, sous-chef d'état-major, a présidé la cérémonie de sortie de nouvelles promotions de l'Ecole supérieure de la logistique d'El-Harrach.

• La firme française Turboméca a proposé la **remotorisation** d'un certain nombre d'hélicoptères soviétiques de type Mi-8 en service dans la force aérienne.

• Les forces armées ont récemment signé un important marché d'équipements de **radiocommunications** avec Plessey (G-B).

• Une opération intitulée **Portes ouvertes** sur les écoles et unités relevant du ministère de la Défense nationale, s'est déroulée à Alger du 7 au 13 juillet.

• Le général Mohamed Attailia, commandant la première région militaire, a présidé à l'école de formation des officiers de réserve (EFOR) de Blida, en compagnie des généraux Mohamed Guenaizia et Hachemi Hadjeres, la **cérémonie de sortie** de la 41<sup>e</sup> promotion d'élèves-officiers de réserve.

• Présenté à la Royal Navy Equipment Exhibition (RNEE'85) britannique, qui s'est tenue à HMS Excellent (Portsmouth) du 8 au 13 septembre, le premier de trois **patrouilleurs** de type P-12.00-Mk-II construit par Watercraft (G-B) pour le compte des douanes algériennes a commencé ses essais à la mer.

A coque GRP en V mesurant 11,90 m de longueur hors tout (10,16 m entre les perpendiculaires), 4,08 m de largeur et 1,06 m de tirant d'eau, ces navires sont équipés de deux moteurs Diesel V10 MAN D2540 MLE développant chacun 550 ch et reliés à deux boîtes de transmission en V BPM VD280. Ils permettent une vitesse supérieure à 30 nœuds et une autonomie de 260 n.m. Ils emportent 1 100 litres de carburant et 364 litres d'eau douce. Ils sont équipés d'un radar de navigation Racal 170, d'un sondeur Furuno FE 881 Mk-2, d'UHF/VHF Sailor T124/R110 et RT144C, d'un log Seafarer Micro et d'un compas Sestral Speed Major. Avec un équipage de quatre hommes, ils seront armés de deux mitrailleuses de 7,62 mm. Ces P-12.00 et deux vedettes portuaires de type 802 seront livrés à la fin de l'automne.

• Le lieutenant-colonel Abderrahmane Zighoud, directeur central au ministère de la Défense nationale, a présidé, au centre d'information de l'armée nationale populaire, l'ouverture d'une **exposition** présentée par le génie militaire en présence d'officiers de l'ANP.

• Le colonel Mohamed Betchine, commandant la 4<sup>e</sup> région militaire, a présidé, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Laghouat, la **cérémonie de sortie** de la 41<sup>e</sup> promotion d'officiers et de sous-officiers de réserve de l'école d'artillerie de campagne et aérienne de Laghouat.

### Entretien téléphonique entre les présidents algérien et libérien

La teneur de la conversation n'a pas été révélée mais elle survient après la visite à Alger du ministre libérien des affaires étrangères au cours de laquelle il aurait obtenu selon de bonnes sources une aide financière.

La reconnaissance de la RASD par le Liberia à la fin du mois de juillet a servi, estiment les observateurs, à rapprocher Monrovia d'Alger.

• M. Emmanuel Gardiner, ministre du Développement du Liberia est venu à Alger, porteur d'un message du président libérien au chef de l'Etat.

• Le président Chaldi a adressé des messages aux chefs d'Etat du Mali,

M. Moussa Traoré, du Sénégal, de Mauritanie, et du Niger.

• Le 21 août, la presse a accusé le Premier ministre marocain, M. Karim Lamrani, d'insulter honteusement la mémoire des chouchada (martyrs) dans ses « **déclarations irresponsables** » publiées par le quotidien français Le Matin. Dans une interview accordée à ce journal, M. Lamrani avait notamment déclaré : « L'Algérie n'a pas conquis son indépendance. Elle a été érigée en nation par l'ancien colonisateur qui lui a donné un territoire artificiellement grand ».

• La télévision a critiqué, dans un **long commentaire** repris par la presse, la gestion « déplorable » de l'économie du pays durant la présidence de Houari Boumediène, mise en parallèle avec les « résultats probants » obtenus depuis six ans.

• L'agence officielle algérienne a mis en garde contre les « effets sociaux graves » que pourrait avoir le maintien de la **forte natalité** que connaît l'Algérie depuis son indépendance en 1962.

La « croissance démographique élevée risquée, si des mesures ne sont pas prises » d'engendrer des pressions énormes sur le système économique et social » et de provoquer une « détérioration des conditions de vie qui peut avoir des effets sociaux graves ».

Cinq millions d'élèves, soit le quart de la population, algérienne, ont entamé une nouvelle année scolaire. Parmi eux, 605 000 élèves entrent pour la première fois à l'école fondamentale, pour un cycle de scolarisation obligatoire de neuf ans. L'enseignement absorbe un quart du budget de l'Etat algérien, le taux de scolarisation atteint une moyenne de 85 % pour les enfants de 6 à 13 ans.

• Un contrat de crédit de 140 millions de dollars destiné à financer les activités du **gazoduc Algérie-Italie**, a été signé à Nice (France).

Ce contrat unit la société Transmediterranean Pipeline Company Limited (TPC), maître d'œuvre du tronçon sous-marin du gazoduc Algérie-Italie et un syndicat de dix-huit banques internationales dont le Crédit Lyonnais (France) qui intervient comme agent.

## TUNISIE

### A la brigade saharienne

« L'armée nationale avec ses cadres et ses soldats représente le peuple tunisien et il est de son devoir de défendre la patrie et les acquis du régime bourguibien.

Elle doit être constamment vigilante pour faire face aux défis et à tout ce qui peut nuire à ces acquis et demeurer toujours prête à accomplir sa noble mission ».

C'est ce qu'a déclaré M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense nationale en inspectant la brigade saharienne à Remada.

Le ministre a annoncé la création d'un régiment de mise en valeur du Sahara, ainsi que la visite prochaine du premier ministre dans le gouvernement de Tataouine pour prendre connaissance de la situation dans la région et de l'activité du nouveau régiment.

Au nom du président Habib Bour-

stations hosi- gouvernement de Khartoum en vue de parvenir à un règlement négocié du problème du Sud, a annoncé le quotidien officieux Al Ayyam, citant un représentant du mouvement de libération des peuples du Soudan.

Par ailleurs, un autre quotidien, Al Sahafa, a annoncé de son côté que le président kényan, M. Daniel Arap Moi, avait proposé d'organiser une rencontre entre le colonel Garang et le Premier ministre, M. Dafaallah Djazouli, qui se serait rendu secrètement à Nairobi.

M. Achel, mandaté par le dirigeant des rebelles sudistes pour rencontrer le journaliste, a révélé que des instructions avaient déjà été données aux commandants des différentes unités militaires de l'APLS afin qu'ils négocient directement avec les commandants de l'armée régulière dans les zones de conflit.

Le gouvernement a publié une déclaration politique appelant toutes les forces politiques, y compris le MPLS, à participer à une conférence nationale sur la situation au Sud-Soudan.

Des contacts officiels devaient être établis prochainement entre les rebelles du Sud Soudan et le gouvernement de Khartoum, a annoncé l'agence Su-

M. Madani s'est montré satisfait que les rebelles aient laissé entendre que les négociations pourraient éventuellement se dérouler à Khartoum, si des

garanties suffisantes étaient données au niveau international, a précisé Suna.

Le Conseil militaire transitoire (CMT), a affirmé qu'un sauf-conduit serait accordé à l'envoyé du colonel John Garang, chef de l'armée populaire de libération du Soudan (APLS), qui devait remettre au Premier ministre M. Gazouli Dafallah, un message sur les négociations de paix.

• Un décret, signé par le CMT, offre inconditionnellement l'amnistie à tous les opposants.

Le ministre de la Justice a ordonné l'arrestation de plusieurs personnalités, et notamment de deux anciens gouverneurs de la Banque du Soudan.

Le gouvernement va présenter aux tribunaux constitutionnels et administratifs égyptiens un dossier judiciaire demandant l'extradition de l'exprésident Nimeiry.

Le Soudan va demander l'assistance d'Interpol pour ramener l'ex-président Nimeiry au Soudan afin de le faire juger.

## MAURITANIE

### Déraillement d'un train

Plusieurs wagons ont été endommagés au cours d'un accident, qui a été provoqué par une forte pluie qui a

complètement recouvert la voie ferrée Nouadhibou-Zouerate.

• Les manifestations organisées à Nouakchott par des ressortissants mauritaniens expulsés de Libye visaient à demander l'expulsion des travailleurs étrangers séjournant en Mauritanie.

Ces manifestations ont conduit à l'arrestation de 45 personnes (dont 39 figurant parmi les quelque 600 Mauritaniens expulsés récemment de Libye) et à la condamnation de 15 d'entre elles à six mois de prison par le tribunal des flagrants délits.

Le colonel Ould Taya, a reçu longuement M. Ali Abdessalam Triki, en présence du colonel Ahmed Ould Minih, ministre mauritanien des affaires étrangères.

Les observateurs ont estimé que l'expulsion récente de Libye de plus de 600 travailleurs mauritaniens a été au centre des conversations.

• Soixante-deux ressortissants mauritaniens et deux guinéens, récemment expulsés de Libye, ont quitté Madrid à destination de Tripoli (Libye), les autorités mauritaniennes leur ayant refusé l'entrée dans leur propre pays.

• La France a accordé à la Mauritanie une subvention d'un montant de 3 700 000 francs français, destinée à un programme de recherche océanographique.

• La Chine a accordé à la Mauritanie une aide alimentaire de 9 700 tonnes de maïs pour l'aider à faire face aux conséquences de la sécheresse.

## SENEGAL

### Cérémonie

Les douze élèves de la troisième promotion de l'école nationale des officiers d'active (ENOA) de Thiès ont reçu leurs épaulettes d'officier des mains du colonel Almamy Tamba, chef d'état-major de l'armée de terre représentant le général chef d'état-major général des armées. C'était au cours d'une cérémonie solennelle à laquelle assistaient l'adjoint administratif du gouverneur, la famille du parrain, le colonel Alioune Badara Konté mort le 26 avril 1983 à Banjul, et plusieurs officiers et sous-officiers de l'armée.

• « Officiers, sous-officiers, caporaux-chefs, caporaux du 1<sup>er</sup> groupement aérien sénégalais (GAS), de par le président de la République vous reconnaissez pour votre chef de corps le lieutenant-colonel Amath Niang ici présent et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour le bien du service, l'exécution des règlements militaires et l'observation des lois » C'est en ces termes que le colonel Amadou Lam, chef d'état-major de l'armée de l'air, a officiellement installé au GAS, le nouveau chef de corps. Le lieutenant-colonel Amath Niang remplace le lieutenant-colonel Babacar Sall.

• Des éléments de la marine royale marocaine ont séjourné 5 au 12 août. C'était dans le cadre de la croisière d'été de l'école royale navale d'instruc-

# LA SÉCURITÉ C'EST NOTRE MÉTIER



**AERAZUR EFA**  
DIVISION PARACHUTES

Groupe Zodiac - 58, boulevard Gallieni - F 92130 Issy-les-Moulineaux  
Tél. : (1) 45.54.92.80 - Télex 270 887 F

**MISSION ACCOMPLIE**